
Programme Triathlon du Lagon

Vendredi 13 septembre 2019

16h00 - 21h00	Retrait des dossards Triathlon L du Lagon
19h00 - 21h00	Pasta party

Samedi 14 septembre 2019

[Triathlon L du Lagon]

06h15 – 07h15	Ouverture du parc à vélo
7h15	Briefing
07h45	Départ féminines Triathlon L du Lagon
08h00	Départ masculins et équipes Triathlon L du Lagon
11h40	Arrivée estimée 1 ^{er} concurrent
13h45	Ouverture du parc à vélo au départ course à pied du dernier concurrent
16h15	Barrière horaire arrivée dernier concurrent
16h30	Remise des prix Triathlon L du Lagon
18h30	Dîner après-course

Inscriptions Triathlon L du Lagon

Pour le Triathlon L du Lagon, épreuve ouverte à partir de la catégorie Senior (20 ans)

Tarif licenciés FFTRI :

- individuel 11 000 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 15 juin 2019 23h59
- par équipier 4 500 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 15 juin 2019 23h59
- individuel 13 000 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er août 2019 23h59
- par équipier 5 500 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er août 2019 23h59
- individuel 15 000 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er septembre 2019 23h59
- par équipier 6 500 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er septembre 2019 23h59

Tarif non-licenciés FFTRI :

- individuel 13 000 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 15 juin 2019 23h59
- par équipier 4 500 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 15 juin 2019 23h59
- individuel 15 000 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er août 2019 23h59
- par équipier 5 500 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er août 2019 23h59
- individuel 17 000 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er septembre 2019 23h59
- par équipier 6 500 F (+100 F frais de gestion InLive) jusqu'au 1er septembre 2019 23h59

Le coût d'inscription inclut le coût du dîner d'après-course du samedi soir. Pour la pasta party du vendredi soir, les tickets seront à acheter auprès de l'organisation.

[Assurance PASS Compétition pour les non-licenciés]

PASS Compétition : Assurance fédérale obligatoire pour les **non-licenciés**.

Pour le Triathlon L du Lagon 2019, les athlètes devront être nés au plus tard le 31/12/1999

Le PASS Compétition (assurance fédérale) est inclus dans le tarif de l'inscription pour les non-licenciés.

Toute personne devant souscrire un PASS Compétition est informée :

- qu'elle bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI auprès d'Allianz.
- que le PASS Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ; qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
- que son vélo ne bénéficie d'aucune couverture assurance, les dégâts matériels qu'il pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale
- que les dégâts, que les tiers pourraient occasionner à son vélo ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité fédérale.

Les triathlètes non-licenciés doivent remplir et charger le formulaire PASS Compétition FFTRI lors de l'inscription (document à télécharger lors de l'inscription).

[Conditions d'annulation d'inscription]

Toute inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation de l'inscription ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription.

Toute annulation de l'inscription est soumise aux conditions d'annulation de l'organisateur figurant sur le formulaire d'inscription.

- jusqu'au 15 juin 2019 : remboursement de 75% des frais d'inscription (+ 100 F frais de traitement).
- entre le 16 juin 2019 et le 1er août 2019 : remboursement de 50 % des frais d'inscription (+ 100 F frais de traitement).
- entre le 2 août 2019 et le 1er septembre 2019 : remboursement de 25 % des frais d'inscription (+ 100 F frais de traitement).
- **Plus aucun remboursement après cette date du 1er septembre 2019.**

Parcours Triathlon L du Lagon

[NATATION]

- 1 boucle de 2000 m devant le centre d'accueil de Poé
- L'horaire limite pour la sortie du parc vélo est fixé à **9h05**
- La partie natation se déroule dans le lagon de Poé à Bourail
- Le port de la combinaison est interdit
- 7h45 : Départ 1ère vague : les féminines
- 8h00 : Départ 2ème vague : les masculins + les équipes

[VÉLO]

- 3 boucles de 30 km
- Temps limite vélo à l'arrivée au parc à vélo : **13h20**
- Le long du parcours vélo vous trouverez 1 zone de ravitaillement au CAP : eau, boisson énergétique, fruits
- Les athlètes doivent respecter le code de la route.
- La route étant ouverte à la circulation, les règles de prudence sont de rigueur.

[COURSE À PIED]

- 4 boucles de 5 km
- L'horaire limite pour l'arrivée course à pied est fixé à **16h15**
- Le long du parcours course à pied vous trouverez 1 zone de ravitaillement au CAP : eau, boisson énergétique, fruits
- La route étant ouverte à la circulation, les règles de prudence sont de rigueur.

Règlement du Triathlon L du Lagon

Le Triathlon L du Lagon se compose de 3 disciplines : 2000 m de natation, 90 km de vélo et 20 km de course à pied.

- En natation, il s'agit d'effectuer 1 boucle de 2000 mètres.
- En vélo, 3 boucles de 30km
- En course à pied, 4 boucles de 5 km

Pour les non-licenciés :

- le PASS Compétition doit être dûment complété.
- Toute personne devant souscrire un PASS Compétition est informée :
 - qu'elle bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI auprès d'Allianz.
 - que le PASS Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ; qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
 - que son vélo ne bénéficie d'aucune couverture assurance, les dégâts matériels qu'il pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
 - que les dégâts que les tiers pourraient occasionner à son vélo ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité fédérale.

L'organisateur attire votre attention sur l'intérêt que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne, couvrant les dommages corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive.

Vous avez la possibilité de souscrire des garanties, atteinte corporelle complémentaires facultatives permettant de renforcer les garanties de bas du contrat.

Vous avez la possibilité de souscrire des garanties optionnelles "dommages au vélo". En effet, les dommages aux vélos ne sont pas garantis y compris en responsabilité civile lors de la collision entre triathlètes ou de vol.

[Briefing]

- Un briefing complet sera envoyé par mail 10 jours avant l'épreuve.
- La puce de chronométrage devra être portée autour de la cheville gauche durant l'épreuve et être rendue à la fin de la course.
- Un autocollant devra être collé sur votre casque de vélo et sur la tige de selle de votre vélo
- Il ne faudra pas réduire la taille du dossard fourni, ni modifier sa forme. Le dossard peut être porté sur une ceinture porte-dossard fixé en 3 points.
- Pas de ravitaillement extérieur en dehors de ceux fournis par l'organisateur.
- Tout athlète n'ayant pas respecté l'éthique environnementale de l'épreuve durant la course pourra être sanctionné. Les déchets doivent être déposés dans les zones réservées sous peine de disqualification immédiate (carton rouge). **Il est absolument interdit de jeter des déchets en dehors des zones de tri délimitées.**
- La remise des prix est prévue le samedi 14 septembre 2019 à 16h30.

[Les temps limites]

- Départ de l'épreuve : **7h45** départ des féminines
- Départ des masculins et des équipes : **8h00**
- Horaire limite fin de la natation : 9h00
- *Fin de la 1ère boucle vélo (30 km) : 10h30*
- *Fin de la 2e boucle vélo (60 km) : 11h55*
- Horaire limite arrivée vélo : **13h20**
- Fin de la 2e boucle course à pied (10 km) : **14h50**
- Horaire limite arrivée course à pied : **16h15**

[Annulation]

En cas d'annulation pour catastrophe climatique dont la responsabilité n'incombe pas à l'organisateur (cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décisions des autorités administratives...) aucune inscription ne pourra être remboursée, le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur.

En revanche l'organisateur s'engage à proposer un parcours de repli lorsque cela est possible, si l'une des disciplines doit être modifiée ou annulée.

[Réglementation]

L'organisateur a le droit de refuser une inscription pour des raisons de bon fonctionnement de l'épreuve ou pour des raisons exceptionnelles pour le bon déroulement de celle-ci.

Collez l'autocollant avec votre numéro de dossard sur votre sac d'après course. Posez votre sac à côté de votre vélo. Attention : aucun autre sac ne sera toléré dans le parc à vélo, à vous de faire le nécessaire pour regrouper votre change dans le sac d'après course.

Le port de la combinaison est interdit.

L'athlète doit obligatoirement porter un bonnet de natation pour la partie natation, il est de plus conseillé de ne pas porter le dossard durant l'épreuve de natation.

Il est interdit de monter sur le vélo dans l'aire de transition, il faut monter sur le vélo à la sortie du parc à vélo après la ligne blanche sous la surveillance des arbitres.

Aucune aide extérieure n'est autorisée.

Les déchets doivent être déposés dans les zones réservées sous peine de disqualification immédiate (carton rouge).

En cas de pénalité, une « penalty box » est située à la sortie de l'aire de transition et la pénalité devra être effectuée avant de partir en course à pied.

Les décisions des arbitres ne peuvent pas être discutées, elles sont sans appel.

La cour d'arbitre détermine les résultats finaux de la course. Les résultats sont alors définitifs. Il n'est pas possible d'attaquer la décision en justice.

Les lots ou trophées n'étant pas récupérés durant la remise des prix, ne pourront être remis à une autre date.

[Responsabilités]

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation à l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve.

Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif.

Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation et notamment les épreuves de course à pied, de cyclisme et de natation. En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative : risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries. Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours et les aires de transition avant l'épreuve. La participation à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant du parcours et des aires de transition tels qu'ils auront été fixés.

A défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales de droit à l'image, chaque participant autorise expressément l'organisateur du Triathlon L du Lagon ainsi que ses ayants droits, tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitations directes ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support sur lequel il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation au Triathlon L du Lagon, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

Affichage des classements : à défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales, chaque participant autorise expressément l'organisateur du Triathlon L du Lagon, à faire apparaître nom, prénom ainsi que le club dans les différents classements de l'épreuve à laquelle il a participé.

Application du cahier des charges de la FFTRI.

[Contacts de l'organisation]

Benoit Beukels	77 81 32	benobeuk@hotmail.com
Diane Moutoussamy	97 54 86	dianemoutoussamy@gmail.com
Christophe Descateaux	72 12 96	cdescateaux@yahoo.fr
Alexandre Leduvehat	86 76 71	ledu_alex@yahoo.fr
Camille Adama	90 12 64	c.adama@hotmail.fr

Site : <http://club.quomodo.com/astrimontdore>

Facebook : Groupe AS TRI MONT DORE

Inscription en ligne : www.inlive.nc

[Grille de prix individuels au classement général]

Classement	Hommes	Femmes
1er	15 000 F	15 000 F
2ème	10 000 F	10 000 F
3ème	5 000 F	5 000 F
4ème	3 000 F	3 000 F
5ème	2 000 F	2 000 F

[Grille de prix par équipe]

Longue distance par équipes (femmes : uniquement des femmes dans la composition de l'équipe, hommes : uniquement des hommes dans la composition de l'équipe, mixte : au moins une femme dans l'équipe ayant fait la course)

Classement	Femmes (2 à 3 pers)	Hommes (2 à 3 pers)	Mixte (2 à 3 pers)	Femmes (4 à 8 pers)	Hommes (4 à 8 pers)	Mixte (4 à 8 pers)
1ère équipe	5 000 F	5 000 F	5 000 F	5 000 F	5 000 F	5 000 F
2ème équipe	3 000 F	3 000 F	3 000 F	3 000 F	3 000 F	3 000 F
3ème équipe	2 000 F	2 000 F	2 000 F	2 000 F	2 000 F	2 000 F